



OBJECTIFS

- > Inscrire son action dans le réseau des relations enfant-parents-professionnels
- > Participer à la réalisation d'activités pédagogiques
- > Maîtriser les techniques d'entretien des locaux
- > Connaître le cadre général pour l'accueil des jeunes enfants

PRÉREQUIS

- Etre âgé-e de 18 ans et plus
- Maîtriser les savoirs de base en lecture, écriture et calculs
- Avoir une bonne résistance physique et psychologique

RECRUTEMENT

- Dossier de candidature

CALENDRIER

- Nous consulter

DURÉE

- 12 jours

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- En présentiel et distanciel

TARIFS

- 1428 €



PARCOURS FORMATION

JE M'INFORME

JE PASSE LES ENTRETIENS

JE SIGNE MON CONTRAT



JE CANDIDATE

JE RECHERCHE MON ENTREPRISE

JE DÉBUTE MA FORMATION

Conseil et accompagnement possible de l'IFA à chacune des étapes.

CONTENU DE LA FORMATION

- Connaissance des publics et institutions
- Communication
- Entretien des locaux
- Préparation à l'épreuve de validation EP2

A chaque projet, son parcours...

J'opte pour un parcours complet ou à la carte. **Proposées en blocs de compétences**, nos formations vous permettent (salariés et services RH) de construire un parcours professionnel adapté.

Selon votre situation l'objectif est de :

- faire reconnaître vos compétences grâce à la VAE,
- vous former à un métier en préparant un titre ou un diplôme dans son intégralité ou par blocs de compétences capitalisables.

STATUT ET FINANCEMENTS

La pédagogie de l'alternance est au coeur des pratiques de l'IFA. Nous déployons une offre de services et de formations adaptée à toutes les situations. **Un seul objectif** : répondre au besoin en compétences des entreprises et s'adapter au projet professionnel des futurs apprenants.

FORMATION CONTINUE	CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION	CONTRAT D'APPRENTISSAGE
TOUS PUBLICS	TOUS PUBLICS	JEUNES DE 16 A 29 ANS
<ul style="list-style-type: none"> • Statut Stagiaire de la formation professionnelle • Coût / Financement Financement possible par la Région, Pôle Emploi, les OPCO, l'entreprise, le CPF, le CPF de transition, la ProA... selon la situation du futur stagiaire (DE, salarié, etc.). Le stagiaire peut bénéficier d'une protection sociale et d'une rémunération selon sa situation avant l'entrée en formation. 	<ul style="list-style-type: none"> • Statut Salarié-e en CDD ou CDI • Coût / Financement Formation gratuite pour l'alternant-e. Prise en charge totale ou partielle par l'OPCO de l'employeur. L'alternant-e bénéficie d'une rémunération versée par l'employeur. 	<ul style="list-style-type: none"> • Statut Salarié-e en CDD ou CDI • Coût / Financement Formation gratuite pour l'apprenti-e et l'employeur. relevant du secteur privé. L'apprenti-e bénéficie d'une rémunération versée par l'employeur.



11 rue du Tronquet - BP 256
76130 Mont Saint Aignan

www.ifa-rouen.fr

accueil@ifa-rouen.fr

CONTACT

Corinne HOURDEL
02 35 52 85 43
sap@ifa-rouen.fr

